



Marianne Dubois
Député de la 5^{ème} circonscription du Loiret
Conseillère départementale – canton de Pithiviers



Jean-Pierre Sueur
Sénateur du Loiret

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé

14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 22 juin 2016

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, depuis plusieurs mois, nous œuvrons pour que la maternité de Pithiviers soit maintenue. Des centaines d'élus, des dizaines de milliers d'habitants partagent cette volonté et gardent l'espoir de la décision positive tellement attendue.

Les personnels de l'hôpital de Pithiviers se sont beaucoup mobilisés à cet égard. Et des médecins ont agi utilement afin de solliciter des candidatures qui permettent aujourd'hui d'assurer la permanence des soins dans les domaines de l'obstétrique, de l'anesthésie et de la pédiatrie.

Dans ce contexte, l'avis formulé par la commission consultative – instance qui, comme son nom l'indique, est consultative – nous a surpris, car il va à l'encontre des souhaits des habitants que nous représentons, ne prend pas en compte tous les efforts accomplis et nous paraît contredire l'état d'esprit positif que nous avons constaté lors de notre rencontre avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) le vendredi 17 juin.

Depuis des mois, le personnel se bat courageusement, sans relâche, formulant des propositions qui ne sont pas, à ce jour, reconnues.

Depuis des mois, la majorité des élus, consciente de l'importance absolue de cet établissement public de santé, est aux côtés de la population et du personnel car ces élus, dont nous sommes, savent combien la maternité est un service public essentiel pour l'aménagement et le développement du territoire.

Depuis des mois, la population Nord-Loiretaine se sent abandonnée, blessée. Elle attend vraiment une décision positive. Nous en avons eu d'innombrables témoignages.

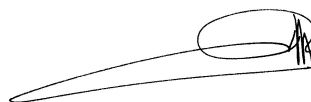
La fermeture de cette maternité serait perçue comme une marque d'abandon à l'égard des femmes et des familles de ce bassin de vie à la sociologie si particulière.

Aussi, nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous en urgence. Nous pensons qu'il serait utile que les représentants de l'ARS participent à cette rencontre. Disposant de tous les éléments précis, nous pourrions vous présenter comment cette maternité pourra continuer à vivre, dans le respect des garanties auxquelles nous sommes tous légitimement attachés.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer personnellement à tout moment et, persuadés que vous comprendrez notre démarche, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos hommages respectueux.



*Marianne DUBOIS
Député du Loiret
Conseillère départementale*



*Jean-Pierre SUEUR
Sénateur du Loiret*



*Monique BEVIERE
Présidente du Syndicat de Pays
Beauce Gâtinais en Pithiverais*



*Marc GAUDET
Vice-Président du Conseil
départemental*

Cosignataires :

Madame Véronique LEVY, Présidente de la Communauté de communes des Terres Puiseautines

Madame Delmira DAUVILLIERS, Maire du Malesherbois

Monsieur Michel PICARD, Président de la Communauté de communes du Cœur du Pithiverais

Monsieur Jean-Claude BOUVARD, Président de la Communauté de communes de Beauce et du Gâtinais

Monsieur Martial BOURGEOIS, Président de la Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret

Monsieur Christian BARRIER, Président de la Communauté de communes du Beaunois

Monsieur James BRUNEAU, Président de la Communauté de communes du Plateau Beauceron